



Securité du travail pour un construction je suis le propriétaire

Par **doudou**, le **16/01/2009** à **10:18**

je fais construire un villa est la sécurité du travail est passé chez moi,est que je suis tenu de les laisser rentrer a l'intérieur de la maison si je n'ai pas d'entreprise qui travail a ce moment là? Si il me faut un reproche pour sécurisé pour les ouvriers qui vont intervenir dans la maison est que je dois le faire? MERCI